



PUBLICIS GROUPE S.A.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 décembre 2001

Ne pas diffuser aux Etats-Unis

Pour diffusion immédiate.

PUBLICIS GROUPE S.A. LANCE UNE OBLIGATION ECHANGEABLE EN ACTIONS INTERPUBLIC

Publicis Groupe S.A. a annoncé aujourd'hui le lancement d'une émission d'obligations échangeables en actions de la société The Interpublic Group of Companies (IPG). Le montant en principal de cette émission sera de 174 millions d'euros, auquel pourra s'ajouter un montant de 26 millions d'euros au titre de l'option de sur-allocation. Les obligations porteront un intérêt à taux fixe qui se situera dans la fourchette de 1,625 % et 2,125 % et seront remboursées au pair à échéance janvier 2007. Il est envisagé d'utiliser le produit de l'émission pour refinancer la dette existante.

Chaque obligation sera échangeable à compter du 30 juin 2003 en un nombre d'actions d'IPG représentant une prime comprise entre 29 % et 33 % par rapport au cours de référence de l'action IPG au moment de la fixation définitive des modalités, ou au gré de Publicis en espèces.

Les obligations seront remboursables au gré de Publicis à compter du 10 janvier 2005, dans l'hypothèse où le cours de l'action IPG dépassera de 30 % le montant initial du prix d'échange (c'est-à-dire le cours de référence plus la prime) pendant une période de 20 jours de bourse. Les porteurs d'obligations pourront demander à Publicis de procéder au remboursement de leurs obligations au pair le premier mars 2004.

Les obligations échangeables sont offertes à des investisseurs institutionnels en dehors des Etats-Unis, du Japon et du Canada, dans le cadre d'un placement privé dirigé par Dresdner Kleinwort Wasserstein. L'admission des obligations à la Bourse du Luxembourg sera demandée.

.../''

Publicis Groupe S.A. est le 6^{ème} groupe mondial de communication (classement AdAge avril 2001), présent sur les 5 continents dans 102 pays et 170 villes. Il a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 11,8 milliards d'euros et un revenu de 1,8 milliard d'euros.

Note

Ce communiqué ne saurait être considéré comme un appel public à l'épargne ou comme cherchant à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération d'appel public à l'épargne. L'offre et la vente d'obligations en France seront effectuées en conformité avec l'article L 411-2 du Code monétaire et financier et le Décret N°98-880 du 1er octobre 98 relatif aux offres aux investisseurs qualifiés.

This announcement is not an offer for sale in the United States or any other jurisdiction. Securities may not be offered or sold in the United States absent registration or an exemption from registration under the U.S. Securities Act of 1933, as amended. Publicis does not intend to register any portion of the planned offering in the United States or to conduct a public offering of securities in the United States.

Stabilisation/FSA

Contacts Publicis Groupe S.A. :

Relations Investisseurs : Pierre Bénaïch - Tél. 01 44 43 65 00

Relations Presse : Laurence Rey - Tél. 01 44 43 70 10